



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mai 2025

Non au contrôle technique automobile obligatoire tous les ans !

Christophe Rollet, Directeur Général du Groupe Point S, dénonce une nouvelle mesure injuste proposée par la Commission Européenne.

Après le passage à marche forcée sur l'électrique largement décrié pour son inadéquation avec le pouvoir d'achat des Français, une nouvelle proposition de la Commission européenne suscite l'incompréhension : **imposer un contrôle technique annuel pour les véhicules de plus de 10 ans.**

« 80 % des Français estiment ne pas pouvoir se passer de leur voiture et 53% du parc automobile a plus de 10 ans, ce qui en représente plus de 22 millions ! **Cette nouvelle mesure, soi-disant justifiée par un impératif de sécurité routière, est avant tout une attaque de plus contre les automobilistes, déjà lourdement pénalisés** », déclare Christophe Rollet. « Les automobilistes sont déjà largement taxés et un grand nombre ne disposent pas d'en moyenne 78 euros pour faire réaliser un contrôle technique annuel, Alourdir encore leur budget reviendrait à pénaliser injustement une large majorité de citoyens qui entretiennent déjà correctement leur véhicule et n'ont pas attendu cette nouvelle réforme pour rouler en sécurité. Pire, on pousse à la paupérisation du marché, moins les conducteurs auront les moyens, plus ils repousseront ou joueront sur la qualité des pièces à remplacer, cela va dégrader le marché, les produits, la marge des fabricants, et celle des réparateurs, donc tout le monde sera perdant ».

Dans son ouvrage paru en janvier dernier, *Laissez-nous rouler sans stress*, Christophe Rollet rappelle que **le contrôle technique actuel — avant la quatrième année puis tous les deux ans — garantit déjà un niveau de sécurité satisfaisant sur les routes françaises.**

« Cette surenchère réglementaire est contre-productive. Elle ne repose sur aucun fondement solide et alimente une forme de mépris envers une population dépendante de son véhicule pour travailler, vivre et se déplacer dignement. Les premiers touchés sont ceux qui n'ont pas les moyens de se payer un véhicule neuf et/ou électrique, sont-ils fautifs et sanctionnables pour autant ?!»

Le Directeur Général de Point S **salue la position actuelle du gouvernement français**, qui s'oppose à cette proposition européenne, et appelle à **rester mobilisé contre ce qu'il qualifie de "lubie technocratique"**. « **L'Union Européenne devrait aider avec réflexion les pays et leurs habitants plutôt que leurs imposer le « toujours plus » sans tenir compte des réalités économiques et sociales. Il est urgent qu'elle se reconnecte avec le quotidien des populations !** »

« Ce contrôle technique annuel serait une mesure déconnectée des réalités, et pourrait refléter l'acharnement croissant contre l'automobiliste au nom d'une transition mal réfléchie et mal accompagnée. Pire, elle pourrait cristalliser une nouvelle colère sociale comme celle que nous avons connue en France avec les gilets jaunes. »



A propos de Christophe Rollet

- Directeur Général de Point S Group depuis 2001. L'enseigne compte 6568 points de vente dans 51 pays, dont 665 en France.
- Vice-Président du Syndicat du Pneu qui regroupe plus de 1500 entreprises en France
- Auteur du livre « Laissez-nous rouler sans stress » paru en janvier 2025 aux Editions Descartes & Cie